

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 31 Janvier 1893

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince a reçu du Saint-Père une réponse à la lettre de félicitations, adressée par Son Altesse Sérénissime à Sa Sainteté, à l'occasion du renouvellement de l'année.

Par Ordonnance en date du 25 janvier 1893, le Prince a nommé pour trois ans, membres de la Commission administrative de l'Orphelinat, MM. de Lattre, le Chanoine Pauthier, le Ch^{er} Lombard, le Docteur Coulon, Lucien Treppoz, secrétaire.

Le Prince, par Ordonnance du 30 janvier courant, a nommé M. Ernest Ceolini, Chancelier du Consulat de la Principauté à Naples, en remplacement de M. Hector Giscard, démissionnaire.

NOUVELLES LOCALES

La première réception, suivie d'un bal, a eu lieu jeudi au Palais.

Les salons étaient éclairés et ornés avec un grand luxe de lumières, de plantes et de fleurs. De brillantes toilettes donnaient à cette fête un caractère d'élégance et de bon goût qui a été fort remarqué.

Leurs Altesses Sérénissimes ont fait le tour du cercle qui s'était formé dans la salle Grimaldi, trouvant un mot gracieux et bienveillant à dire à chacun ; on a dansé ensuite jusqu'à une heure du matin, avec plus d'entrain que jamais.

Un buffet, luxueusement servi, était dressé dans la grande salle à manger du Palais.

Dimanche dernier, un dîner a été donné au Palais, en l'honneur du vice-amiral Vigne, commandant en chef de l'escadre française de la Méditerranée, qui était accompagné par le capitaine de vaisseau Roustan, son chef d'état-major, et M. le lieutenant de vaisseau Ducrest de Ville-neuve, son officier d'ordonnance.

S. Exc. le Gouverneur Général, la baronne de Farincourt et M^{me} de Borda avaient été également conviés.

On annonce, de Bordeaux, la mort de M. Prosper Delpuget, Consul de Monaco en cette ville depuis le 17 mars 1879. M. Delpuget est décédé subitement à Amélie-les-Bains, où il s'était rendu pour raison de santé.

Doyen du Corps Consulaire de Bordeaux, il était Ch^{er} de l'Ordre de Saint-Charles, Commandeur de l'Ordre d'Isabelle la Catholique et Ch^{er} de l'Ordre de Charles III d'Espagne.

Le 26 de ce mois, le Tribunal Supérieur a condamné :

1° Pour vol, à un an de prison, la nommée Marie Laflorancy, sans profession, demeurant à Nice, âgée de 29 ans ;

2° A six jours de prison, 16 et 5 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion et ivresse manifeste, le nommé François-Henri Pauquet, chanteur ambulant sans domicile fixe, âgé de 63 ans ;

3° Pour mendicité, à 24 heures d'emprisonnement, le nommé Constant Van Dorreu, belge, instituteur, sans domicile.

C'est par un temps incertain, mais néanmoins très agréable jusqu'au soir, que s'est accomplie la fête patronale de la Principauté, vendredi dernier. Le matin, la messe pontificale avait attiré une foule de fidèles, ainsi que la procession qui s'est rendue de la Cathédrale à l'église de la Condamine, dans le plus profond respect de la population.

Dimanche, la paroisse de Sainte-Dévote, à son tour, a célébré la même fête. M^{sr} l'Evêque officiait.

Jeudi a eu lieu, à l'église Saint-Charles, la cérémonie des obsèques de M^{me} la vicomtesse de Sartiges.

Le Prince s'était fait représenter par un Aide de Camp, M. le comte d'Orémieux, à qui un siège avait été réservé à droite du catafalque. Etaient aussi présents : S. Exc. M. le baron de Farincourt, Gouverneur Général ; M. Glaize, Consul de France ; M. Dugué de Mac Carthy, Secrétaire Général du Gouvernement.

La messe a été chantée par M. le curé de la paroisse, le chanoine Accica ; l'absoute a été donnée par M^{sr} l'Evêque de Monaco.

Après le service, le corps a été accompagné par les assistants à la gare de Monaco, d'où il est parti pour Paris.

A sa mort, M^{me} la vicomtesse de Sartiges avait reçu la bénédiction de S. S. Léon XIII.

Arrivé dans notre port, le 25 janvier 1893, le yacht à vapeur *Saint-Louis*, à M. le vicomte de Virel, venant de Nice. 54 hommes d'équipage, capitaine Giraud, jauge : 50 tonneaux.

A mentionner aussi l'*Eros*, à M. le baron Arthur de Rothschild, depuis plusieurs jours à Monaco.

La fête foraine, organisée dimanche à l'Exposition Internationale, quoique contrariée par une pluie fine et une boue quelque peu désagréable, avait attiré une foule de promeneurs. Près de 600 personnes sont entrées dans l'enceinte de l'ancien Hôtel des Bains, et si les jeux n'ont pu avoir lieu dehors, la Société Philharmonique et la Société Chorale n'en ont pas moins fait entendre leurs attrayants programmes. Elles ont été chaleureusement applaudies.

La foule s'est ensuite répandue dans les galeries couvertes et les salles de l'Exposition, les marchands ont vendu considérablement toute l'après-midi.

La tombola a été tirée vers 5 heures. Voici la liste des numéros gagnants :

3	5	7	8	10	11	14	17
18	19	20	25	26	27	28	30
33	35	38	42	45	46	47	51
52	55	56	59	61	62	64	68
72	73	75	101	106	110	111	116
117	118	121	122	124	125	138	145
204	208	211	212	222	233	241	242
243	246	254	257	258	264	265	268
601	602	603	605	606	607	610	612
614	618	619	620	622	624	625	635
636	637	639	641	643	647	649	650
654	655	657	662	663	665	668	671
672	673	677	682	687	690	693	696
698	700	902	903	908	909	910	912
920	921	922	923	927	928	929	932
933	937	939					

Le jeûneur Succi a commencé le 23 janvier, dans une des dépendances de l'hôtel de Russie, un jeûne de 30 jours.

Le Comité de surveillance, sous la présidence de M. le Ch^{er} Théophile Bellando de Castro, est composé de 22 membres, a pour vice-présidents MM. le Ch^{er} Pierre Neri et Albert de Millo. La commission médicale comprend MM. les docteurs Friedlaender et Mitchell ; le docteur Azzi, secrétaire.

Voici le premier bulletin de cette commission, le 25 janvier :

Poids, 69 kilog.
 Température, 37° 2.
 Pulsations, 96.
 Respiration, 24.
 Force dynamométrique, 42.

Le bulletin du 29 donne les indications suivantes :

Poids, 64 kilog.
 Température, 36° 9.
 Pulsations, 90.
 Respiration, 26.
 Force dynamométrique, 43.

L'état de M. Succi est très satisfaisant, il ne ressent aucune fatigue des nombreuses visites qu'il reçoit.

La représentation de *Lucie* a été, samedi dernier, un nouveau triomphe pour M^{me} Marcella Sembrich, dont le grand talent et la superbe voix ont trouvé de merveilleux effets. Au troisième acte, cette excellente artiste, a été l'objet d'une ovation des plus chaleureuses, applaudissements, rappels, fleurs, rien n'a manqué à l'enthousiasme de l'auditoire.

M. Soulacroix et M. Dupeyron ont été parfaits, et M. Desgoria, chargé du rôle de Raymond, a su se marquer une place très convenable, en partageant avec eux les bravos du public.

TRAINS SPÉCIAUX APRÈS LE THÉÂTRE

<i>Direction de Nice</i>	
Départ de Monte Carlo.....	11 h. 35 soir
Arrivée à Monaco.....	11 h. 39 »
» Eze.....	11 h. 51 »
» Beaulieu.....	11 h. 57 »
» Nice.....	12 h. 8 matin
<i>Direction de Menton</i>	
Départ de Monte Carlo.....	11 h. 40 soir
Arrivée à Cabbé-Roquebrune..	11 h. 46 »
» Menton.....	11 h. 53 »

Jeudi 2 Février 1893, à 2 heures de l'après-midi
11^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE
 Sous la direction de M. Arthur Streck

Symphonie écossaise..... Mendelssohn.
 A. Andante con moto; allegro un poco agitato.
 B. Vivace non troppo.
 C. Adagio.
 D. Allegro vivacissimo; allegro maestoso assai.
 Ouverture de *Sigurd*..... Reyer.
 Prélude de la *Reine de Saba*..... C. Goldmark.
 Fragments du *Septuor* (Op. 20)..... Beethoven.
 I. Andante et variations.
 II. Scherzo.
 III. Finale, avec la cadence exécutée par tous les premiers violons.
 Clarinette, M. CAUBERE; basson, M. SEIGLE; cor, M. BRICOUX.
 Ouverture d'*Obéron*..... Weber.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mercredi 25 janvier

Le *Prix Ingres* a été partagé entre MM. le baron de Montchoisy et Briasco, 11 sur 11.
 La Poule a été partagée entre MM. Flip, Descharmays, Galfon, baron de Drasche, Delaroche, Bringmann, comte Venezze, comte Trauttmansdorff, Verri.

Jeudi 26 janvier

Quatre-vingt cinq tireurs ont pris part à l'ouverture des Grands concours. La *Grande Poule d'Essai* a été gagnée par M. Drevon, 16 sur 16, premier, battant M. le capitaine Shelley, 15 sur 16, second; M. Sani, 14 sur 15, troisième; la quatrième place a été partagée entre MM. O. Galetti et Halford, 10 sur 11.

La Poule au doublé a été partagée entre MM. Pelliccioni, capitaine Shelley, capitaine Harvey, Galetti, Drevon, baron Heckeren, Guido, Shot, prince Duleep, Quairolo.

Hier, la lutte pour le Grand Prix a commencé entre 112 concurrents et ne se terminera que ce soir. Grande affluence sur le stand.

Samedi 28 janvier

Pour la deuxième journée des Grands Concours, 116 tireurs étaient inscrits. C'est la première fois qu'on voit un nombre aussi grand d'amateurs pour le Grand Prix. Quatre-vingt trois seulement y ont pris part.

Le Prix d'Ouverture (un objet d'art et 3,000 francs) a été gagné par M. le comte E. Gajoli, 21 sur 21, premier, battant M. Oliva, 20 sur 21, second; M. Galfon, 12 sur 13, troisième; M. Greville Ryan, 10 sur 11, quatrième.

La Poule au doublé a été gagnée par M. Manville.

Le grand prix a commencé hier lundi. 93 tireurs y prennent part. A la fin du quatrième tour, 36 tireurs seulement ont tué leur 4 pigeons.

Il reste 8 pigeons à tirer aujourd'hui mardi.

Mercredi, 1^{er} février, à 2 heures, tir offert à la presse française et étrangère.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Cannes. — Le mardi 7 février, à 1 heure et demie de l'après-midi, première bataille de fleurs sur le boulevard de la Croisette.

Le soir, à 8 heures et demie, fête de nuit au casino des Fleurs; grand bal paré, masqué et travesti.

Les 18 et 19 mars, grandes régates internationales organisées par la Société Nautique de Cannes.

Le 18 mars (samedi), à 8 heures et demie du soir, grande fête de nuit au Casino des Fleurs, feu d'artifice.

Le 19 mars (dimanche); à 9 heures du soir, veglione.

Le jeudi 6 avril, deuxième bataille de fleurs sur le boulevard de la Croisette.

Le soir, à 8 heures, grande fête de nuit au Casino des Fleurs.

Nice. — Quatrième journée. — *Mardi 24 janvier.*

La matinée avait été splendide; dans l'après-midi, le ciel s'est couvert; malgré cela, nous avons encore à

enregistrer une fort belle journée, pour cette quatrième réunion. Beaucoup de monde sur la pelouse et aux tribunes, grande animation partout, temps doux et courses très intéressantes.

Première Course. — PRIX DU VAR (course de haies, à réclamer, 2,600 mètres environ).

Cette course réunit 10 partants: *Médor, Nora, Pichard, Francillon II, Désir, Paladin, Reine II, Ludo, Rose-Croix, et Quadrille.*

Au galop d'essai, *Reine II* désarçonne son jockey, qui remonte aussitôt.

Sur un très bon départ, le peloton, s'ébranle, mené par *Pichard*; à la première haie, *Reine II* désarçonne de nouveau son jockey. Devant les tribunes, le peloton passe très compact, toujours mené par *Pichard*. Après le chemin de fer, *Nora* et *Rose-Croix* tombent; dans la ligne droite d'arrivée, nous voyons apparaître, tenant la tête, *Ludo, Francillon II* et *Médor* presque sur la même ligne. Les arrivées ont lieu dans l'ordre suivant:

Premier, *Ludo*, monté par Feaires, gagnant d'une tête sur *Francillon II*, monté par A. Johnson, deuxième. *Médor*, monté par Hagger, troisième, à une longueur. *Désir*, dérobé à la dernière haie.

Deuxième Course. — GRAND PRIX DE LA VILLE DE NICE (steeple-chase, handicap libre, 4,400 mètres environ, grande piste en 8).

Pour ce prix, le nombre de chevaux qualifiés étant considérable, le classement des chevaux devant prendre part à cette épreuve se fait sur le terrain.

Seize chevaux se présentent pour y prendre part: *Boulangier, Old-Bridge, Grossmann, Rose-Croix, Whist, Ma Souveraine, Oliviero, Isère, Aïssé, Mirage, Opaque, Souès, Gérard, Occagnes, Nell Guyn et Yvonne.*

Sur un très beau départ, le peloton s'élançe très compact. Cette course est fort longue; de plus, les chevaux doivent franchir deux fois la rivière et en tout quarante obstacles; aussi faut-il des chevaux de fond pour gagner une telle épreuve.

Les arrivées, bien disputées, ont lieu dans l'ordre suivant:

- 1^o *Ma Souveraine*, montée par Barkie.
- 2^o A trois longueurs, *Whist*, monté par Basden.
- 3^o A deux longueurs, *Isère*, montée par Ronon.
- 4^o A une tête du troisième, *Nell Guyn*, monté par son propriétaire.

Oliviero, tombé, le cheval repart seul, continue toute la course, et arrive en tête sans son jockey.

Opaque et *Boulangier*, tombés; *Boulangier* se relève, mais va retomber un peu plus loin, pour ne plus se relever.

Old-Bridge et *Souès*, arrêtés.

Troisième Course. — PRIX DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO (course de haies, handicap, 2,600 mètres environ). Onze partants: *Grand Carlos, Méleagre, Melusine, Niagara, Rob Roy, Dialogue, Brucite, Fenice, Latude, Trégomar et Cidre.*

Belle course, menée d'abord par *Latude*, qui passe en tête devant les tribunes, mais qui bientôt faiblit pour laisser la place à *Melusine*, montée par son propriétaire, qui arrive première, gagnant d'une demi-longueur sur *Brucite*, monté par Roberts, deuxième, à trois quarts de longueur de *Méleagre*, montée par Lissmore, troisième.

— Voici le programme succinct des fêtes carnavalesques qui commencent après-demain à Nice:

Jeudi 2 février — Arrivée du Carnaval; grand bal au Casino.

Dimanche 5, à 2 heures — Défilé des mascarades sur l'avenue de la gare, confetti en papier. Le soir, défilé aux flambeaux.

Jeudi 9 — Première bataille de fleurs sur la promenade des Anglais. Le soir, grand veglione à l'Opéra.

Dimanche 12 — Grand corso carnavalesque et bataille de confetti. Redoute jaune et rouge au Casino.

Lundi 13 — Seconde bataille de fleurs sur la promenade des Anglais.

Mardi 14 — Grand corso carnavalesque, bataille de confetti. Feu d'artifice. Carnaval brûlé. Veglione.

— La Société des Courses a rendu mardi dernier, au London House, le dîner qui lui avait été offert par le Comité du Grand Cercle Masséna.

En l'absence de M. Edmond Blanc, président des

Courses, retenu à Paris par une indisposition, M. Charles Dufour, l'aîné des administrateurs présents, présidait, ayant à sa droite le préfet des Alpes-Maritimes, à sa gauche le général comte de Bellemare, président du Cercle Masséna.

Le général Verrier, commandant la division de Nice, était président d'honneur; il avait à sa droite, le prince Serge Galitzine, président de la Société des Courses de Moscou; à sa gauche, M. Albert Gautier, administrateur des Courses de Nice; le comte de Malaussena, empêché, s'était fait excuser. Etaient également présents: les propriétaires des chevaux de courses et les membres du Comité du Cercle Masséna.

Menton. — S. M. la Reine d'Angleterre a bien voulu accorder Son haut patronage à la Société Protectrice des Animaux de Menton.

Les membres de cette société ont tenu, le mercredi 25 courant, leur réunion générale sous la présidence du docteur Gent, assisté de miss Saurin, secrétaire honoraire et trésorière, de MM. le commandeur Hambury, de Boring, etc. De nombreuses personnes avaient répondu à l'invitation qui leur avait été faite d'assister à cette séance.

Après lecture, faite par M. A. Gioan, du dernier procès-verbal, M. le président, dans une courte allocution, a établi que l'idée de créer des sociétés de protection pour les animaux était venue aux hommes lorsqu'ils virent la torture abolie. Cette idée a vite grandi, et le nombre des sociétés créées dans ce but est devenu considérable.

Il fait connaître deux projets que la société espère mener à bien et qui émanent d'une visite faite à Monaco récemment dans laquelle M. le docteur Gent a vu de près le fonctionnement de la Ligue des Amis des Animaux.

Les chiens mis en fourrière sont tués à coups de fusils, il peut arriver que le premier coup ne leur donne pas la mort et les pauvres bêtes doivent attendre qu'on les achève. La Société protectrice de Menton a l'intention de demander à la municipalité la jouissance d'un local aux abattoirs, dans lequel elle pourrait, à ses frais, procéder à l'asphyxie des chiens condamnés.

Les animaux venant du côté d'Italie et repartant de Menton pour Cabbé-Roquebrune sont exposés à souffrir d'une grande soif, pendant les mois de grande chaleur surtout. La société voudrait donc établir à ces deux endroits des abreuvoirs à leur disposition. Le but est louable, mais, d'après M. X^{***}, docteur-médecin, vétérinaire, de Bologne, il y a un danger à craindre, c'est qu'un animal malade de la morve ne la propage par l'usage que feraient de ces abreuvoirs les troupeaux venant après lui. Il y a aussi à redouter comme pour les hommes, l'absorption de l'eau très froide quand on a chaud.

Les membres du bureau sortant ont été réélus, MM. F. Fontana et C. Collisson leur ont été adjoints.

Pour une jeune société, l'état financier est aussi bon que possible, et, comme preuves, nous laisserons parler les chiffres: il restait en caisse, le 1^{er} janvier 1893, la somme de 2,325 fr. 60.

CAUSERIE

Les Vins de l'Hérault

AU CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE DE PARIS

Voici la note rédigée par M. Henri Marès, secrétaire perpétuel de la Faculté centrale d'agriculture de l'Hérault, note placée en tête du catalogue dressé par la Société:

L'exemple le plus complet des ravages que le phylloxera a exercés sur les vignobles d'une contrée viticole et celui de leur reconstitution, au moyen d'une méthode sûre et pratique, se trouvent certainement dans le département de l'Hérault. La vigne y couvrait encore, en 1874, une surface de 220,491 hect. Il ne reste à la fin de 1892, de cet ancien vignoble, que 10,005 hect. Bientôt ces derniers auront entièrement disparu, car, en 1892, le phylloxera a détruit, de ce qui en restait en 1891, 451 hectares, et en 1891, de ce qui en restait en 1890, 1,735 hectares.

La mortalité phylloxérique ne s'arrête pas dans les vignobles attaqués; les chiffres que nous donnons et qui résultent d'enquêtes officielles en sont la preuve; c'est un avertissement pour les contrées viticoles attaquées par ce fléau désastreux.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Nous avons eu enfin le premier bal de l'année. Il a été donné par M^{me} H. de Sulzbach, en l'honneur de ses petites-filles, M^{lles} de Weissweiler. Conformément à la mode nouvelle, qui a du bon, le cotillon, qui a duré jusqu'à deux heures du matin, a commencé à minuit et demi. Il a été conduit par les filles de la maison et par MM. Tachard et Grimpel. La fête s'est terminée par un souper assis.

On dansera prochainement dans le monde officiel. M^{me} Magnin, femme du gouverneur de la Banque de France, a lancé des invitations pour le 6 février.

Il est temps que les grandes réceptions commencent. Pâques, cette année, tombe au commencement d'avril. Le Carême est proche, et je crains qu'il ne soit observé avec une rigueur extrême, moins par esprit de religion que parce qu'on est très porté en ce moment à ajourner les réunions n'ayant pas un caractère d'intimité. Dans un grand cercle de Paris, où l'on donnait chaque quinzaine des soirées musicales très suivies, la Commission des Fêtes vient de décider qu'il fallait « laisser passer les événements », qu'on était peu en humeur de s'amuser, et que les concerts avaient quelque chose de discordant tant que le calme ne serait pas rétabli. C'est là un signe caractéristique du temps présent. On est d'une impressionnabilité parfois excessive. Si les réunions seules souffraient de cet état d'âme de nos contemporains, on pourrait s'en consoler ; malheureusement, le commerce, les transactions, les affaires se ressentent de ce malaise, et il serait grand temps que les salons qui donnent le ton allument tous leurs lustres et fassent jouer tous leurs violons. Il ne suffit pas de remplir strictement ses devoirs mondains dans les circonstances que nous traversons ; il faut faire un sérieux effort pour venir en aide à toute la population qui, dans Paris, ne vit que du luxe et de ses manifestations.

On donne, je le sais, beaucoup de diners, et les maîtres d'hôtel doivent être sur les dents.

Il y a eu un superbe dîner artistique chez M^{me} Krauss. Après le dîner, on a eu la surprise d'un divertissement très original. On a vu des tableaux vivants disposés en charades et organisés avec un goût exquis. Une estrade avait été construite dans le petit salon à la hauteur de la glace sans tain qui sépare ce salon du grand salon. Un rideau placé sur la glace se levait et s'abaissait au moment voulu. On a ainsi applaudi une série de onze tableaux formant les onze lettres des mots : *Gounod Faust*. Le G était représenté par Galathée, l'U par la muse Uranie, l'O par des odalisques, etc. Il y avait parfois dix personnages en scène. Les costumes et les attitudes étaient très réussies. On a fait des compliments à l'organisateur M. Manal.

Il y a eu des diners et des réceptions intimes chez la baronne de Roman-Kaïssaroff, chez la baronne de Saint-Didier, chez la comtesse de Beaupré en son hôtel de la rue Freycinet, chez la comtesse de Ducos, chez un aimable célibataire, M. Roze de Villereau, etc.

La musique est de plus en plus en faveur.

M. Hermann Bemberg a donné un *five o'clock musical* où l'on a entendu M^{me} Kinen, cette cantatrice mondaine si merveilleusement douée. On a beaucoup applaudi un amateur distingué, le docteur de Castex, M^{lle} Tornblad, une jeune suédoise dont la voix est d'une exquise pureté, M^{lle} Arbelet M. Hirsch, dont les monologues sont fort amusants.

M^{me} Rosine Lablache a donné une soirée musicale où l'on a applaudi ses meilleures élèves. C'est M^{me} Laborde qui a été le professeur de la nouvelle étoile de l'Opéra-Comique, M^{lle} Delna, qui, après avoir créé Didon dans les *Troyens*, a reçu un accueil triomphal dans *Charlotte de Werther*.

On annonce pour le 31 janvier, chez M^{me} Maurice de Sulzbach, où l'on entendra M^{lle} Wyns ; pour le même jour, une soirée musicale chez M^{me} Salla-Uhring ; pour le 9 février, chez M^{me} Charles Weissweiler, avec M^{me} Krauss, MM. Vergnet et Bouhy ; pour le 4 février, une matinée musicale, avec M^{lle} Delna, chez M^{me} Ernest Lehieux, dont le fils possède une superbe voix de basse. Le 11 février, comédie chez M^{me} la duchesse de Bellune. Le 16, enfin, soirée musicale chez M. Louis Diémer.

×

Les expositions de cercle ont commencé. Elles sont une des distractions mondaines du mois de février. On y est plus à l'aise que dans les salons officiels pour apprécier la peinture intime et les portraits. On peut causer peinture avec des personnes qu'on rencontre à l'Opéra et dans le monde. Cette année on admire surtout les portraits de MM. Jules Lefèvre et Machard, le peintre préféré des jolies femmes, la ravissante *Tête de femme pensive* de Henner, la *Jeune fille aux papillons* de M. Bouguereau, une *Femme nue*, de M. Benjamin Constant, une remarquable

étude de M. Leroy, une *Scène espagnole* de M. Vibert, des *Enfants* de M. Lobrichon, un *Paysage ensoleillé* de M. Trouville, une *Femme en rose* de M. Lucien Doucet, deux *Effets de nuit* de M. Demont, des *Natures mortes* de MM. Boucher, Eliot, Cesbron, Zachariom. Il y a, à l'exposition du Cercle Volney, beaucoup d'autres jolis morceaux que je ne puis citer faute de place ; c'est un endroit charmant pour passer l'après-midi.

×

Les théâtres nous ont donné, cette semaine, deux drames *vieux jeu*, avec du mouvement, des péripéties, des violences et des situations déjà vues. La critique ne peut que constater le succès auprès du public des petites places, de ces pièces bien charpentées auxquelles il manque les bons acteurs de mélodrame d'autrefois.

A l'Odéon, la *Fille à Blanchard*, tirée d'un roman de M. Jules Caze, a été très bien jouée par M^{me} Segond-Weber, qui tient un rôle créé par M^{me} Sarah Bernhardt à l'étranger, et par toute la troupe d'ensemble de l'Odéon.

A l'Ambigu, *Mère et Martyre*, tiré d'un roman publié par le *Petit Journal*, est bien joué par MM. Pouctal, Laurant, M^{mes} Marie Laura, Martial et Descorval ; j'aime moins la diction de M^{lle} Lina Munte, qui a le principal rôle féminin.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

L'île du Sable au sud de la Nouvelle-Ecosse, à peu près sous la même latitude que le grand banc de Terre-Neuve (43° latitude. 60° O de Greenwich, longitude), est en train de disparaître.

Il n'y a pas bien longtemps, sa longueur était de 64 kilomètres ; elle n'est plus guère que de la moitié, environ 30 kilomètres.

Depuis 1880, trois phares ont été successivement élevés sur cet écueil redouté. Les deux premiers se sont effondrés l'un après l'autre et ont été enlevés par la vague. Le troisième est battu en brèche et menace ruine. Encore quelque temps et la mer balaiera l'îlot, car le sol s'affaisse de plus en plus.

M. Griffiths, ingénieur des mines du syndicat de Beers, vient d'informer la Compagnie Anglaise du Sud-Africain de la découverte de nitrates de potasse purs, en couches d'épaisseur variable, sur une superficie d'environ 30 kilomètres carrés, dans la direction de la rivière Hunyani. Il a également découvert, dans les mêmes parages, un riche gisement de plombagine, dépôt d'alluvion très pur, qu'il estime pouvoir alimenter l'extraction pendant 50 ans.

Il y a maintenant cinquante ans que les timbres-poste sont employés en Suisse. Les sociétés de collectionneurs de timbres-poste ont l'intention de célébrer ce jubilé en organisant, cet été, à Zurich, une exposition internationale de timbres-poste.

VARIÉTÉS

Un Peuple qui ne rit jamais

Le sourire et le rire — Hilarance artificielle

Qui ne connaît, de réputation au moins, l'île de *Singhala* ou de Ceylan, la Taprobane des anciens, jetée à l'extrémité de la péninsule Hindoustannique, comme la Sicile au sud de l'Italie ? Cette île est déjà remarquable par ses éléphants, plus doux et plus dociles qu'en aucun autre pays. Elle compte dans ses jungles, relégués sur les plateaux de l'intérieur, quelques types d'aborigènes oubliés là depuis 23 siècles. Ce sont les Weddahs, dont le nombre ne dépasse pas trois cents. Il est probable que, derniers survivants de civilisations mortes, ils ont, de génération en génération, au contact d'invasions successives, passé par des états d'âme exceptionnels, car, fait unique peut-être dans les annales de l'humanité, *ils ne rient jamais*. Bien plus, à en croire un explorateur, M. Deschamps, le rire d'un autre homme les met dans une violente colère. Sans doute, ils s'imaginent que ces mouvements convulsifs, que nous appelons rire, constituent à leur endroit une sanglante moquerie, — et le fait est que quelquefois notre rire est amer ou moqueur, mais le rire gai est le plus fréquent. Il est d'ordinaire la manifes-

Mais à côté du mal, le remède a été découvert dans l'Hérault même, à Montpellier, grâce aux travaux de nos savants et de nos praticiens. Il est appliqué depuis l'année 1878, et il a permis, à partir de cette époque, de procéder à la reconstitution de l'immense vignoble détruit.

L'enquête arrêtée en novembre 1892, par la commission départementale et ministérielle de l'Hérault dont les expériences sont continuées à Las Sorres, près de Montpellier, sur les portes-greffes américains, les maladies cryptogamiques, la chlorose des vignes, le greffage, etc., accuse les résultats suivants :

Etendue des vignobles replantés en cépages américains, greffés avec des cépages français, 154,500 hect. — Vignobles dans les sables du littoral, 3,180. — Etendue des vignobles soumis à la submersion, 5,551. — Total des vignobles reconstitués, 163,231. — Vignes anciennes, 10,005. — Il reste encore à planter dans l'Hérault environ 47,000, pour atteindre la surface de 220,000 qu'occupait l'ancien vignoble.

Ainsi qu'on le voit, à part quelques surfaces privilégiées situées dans les sables du littoral et dans les terrains submersibles, c'est par la vigne américaine greffée en cépages français que s'opère la reconstitution de nos vignobles dans une proportion de 19 vingtièmes environ.

Le nouveau vignoble sera-t-il aussi productif que l'ancien ? On peut l'affirmer après les résultats obtenus jusqu'à présent, car la surface productive du vignoble reconstitué étant de 145,000 hectares environ, en 1892, et la récolte ayant été de 7 millions d'hectolitres, on peut estimer que pour 220,000 hectares, surface productive de l'ancien vignoble, elle aurait été de 10 à 11 millions d'hectolitres, chiffre qui approche d'assez près de celui de notre ancienne production.

On doit remarquer d'ailleurs quelle place importante tient la production du vignoble de l'Hérault dans celle de la France entière : cette dernière étant évaluée pour 1892, à 29 millions d'hectolitres, celle de l'Hérault a été de plus de 7 millions, c'est-à-dire qu'elle atteint le quart de la production de la France entière.

Mais on n'arrive à soutenir la fertilité des vignes reconstituées sur racines américaines qu'au prix de dépenses considérables. On peut admettre en tenant compte de l'élévation du prix de la main-d'œuvre et de la nécessité de combattre les maladies cryptogamiques : *Oidium Mildiou* (*Peronospora viticola*), Charbon ou Anthracnose, Chlorose, etc., que ces dépenses ont doublé, comparativement à ce qu'elles étaient autrefois avant l'invasion du *Phylloxera*.

L'exploitation des vins de l'Hérault résout à notre avantage, l'importante question de la production de nos vignobles ; la dégustation des vins exposés est de nature à prouver au public que notre reconstitution viticole met à sa disposition, avec des produits de choix, tels que les Saint-Georges, les Saint-Drézéry, les Frontignan, les Maraussan, les Lunel, etc., une masse de vins alimentaires naturels et hygiéniques, prêts à être bus dès la première et la seconde année, dans des conditions de bon marché exceptionnelles.

Notre vin de France, boisson nationale populaire, à la fois nourrissante et réconfortante, qui entretient la force musculaire et la gaieté de l'esprit est un produit alimentaire au même titre que le pain et la viande ; or, il est produit en abondance et en bonne qualité par nos vignobles reconstitués.

Les succès obtenus par notre reconstitution, depuis 15 ans, succès attestés par des résultats pratiques qui s'étendent à plus de 150,000 hectares dans notre seul département, indiquent la méthode à suivre dans l'état actuel de nos connaissances, partout où le phylloxera a détruit les vignes.

Cette méthode, créée par la recherche de nos savants et de nos praticiens, nous a permis de nous ressaisir, de rétablir notre production viticole, et nous affranchira très prochainement du lourd tribut que nous payons au dehors, tout en abaissant le prix moyen auquel le vin est actuellement vendu.

L'exemple de l'Hérault sera contagieux ; déjà suivi par tous les départements de la région méridionale de la France, il le sera dans les vignobles de l'Est, du Centre et de l'Ouest.

tation du plaisir irraisonné que fait éprouver un rapport d'opposition entre ce qui est et ce qui doit être, aussi bien dans l'ordre physique que dans l'ordre moral.

Pour que le sentiment dont le rire est l'expression puisse avoir accès dans notre âme et se manifeste, il faut que l'âme surmonte toute impression pénible. Tel incident qui vous ferait tordre, suivant l'expression vulgaire, vous laisse absolument froid, pour peu que vous soyez en proie au chagrin. Aussi est-il probable que ce sont des tristesses invétérées, transmises héréditairement, qui ont fait perdre aux Weddahs de Ceylan la faculté du rire.

Plaignons cette race d'une pareille déchéance, dont elle mourra d'ailleurs, car le rire est sain et tellement indispensable que Rabelais a pu dire qu'il est « le propre de l'homme ». Les animaux effectivement ne rient pas, sauf peut-être la hyène, qui fait entendre une sorte de ricanement sinistre.

Quand le rire est volontaire, il porte le nom de sourire : c'est une expression particulière des muscles du visage dans laquelle n'entrent pour rien les phénomènes de la respiration. Tranquille et doux, il apparaît sans contractions musculaires, esquissé plutôt que dessiné, il manifeste la joie intérieure ou quelque pensée fine : c'est l'apanage des délicats.

Le rire est plus commun, mais plus hygiénique. Il consiste en une série de petites expirations saccadées et plus ou moins bruyantes qui dépendent en grande partie des contractions du diaphragme et s'accompagnent de contractions aussi involontaires des muscles de la face.

Quant au bruit qui en même temps sort de la bouche, il est le résultat de vibrations des cordes vocales et du voile du palais. Dans le rire bruyant, les lèvres de la glotte rendent un son à peu près semblable à la voix ordinaire ; si le rire est modéré, les cordes vocales ne prennent plus part à la résonance, le voile du palais vibre seul encore.

Pour s'assurer de ces faits soi-même, essayez alternativement de rire la bouche ouverte, puis la bouche fermée.

Comme le bâillement, le rire semble procurer au système nerveux de l'apaisement, rétablir son équilibre, lorsqu'il est ébranlé. Pourtant, il ne faut pas le prolonger, car alors il se produirait une surexcitation qui, chez un enfant ou chez un vieillard, ne laisserait pas d'être dangereuse, suivant une expression prise généralement au figuré ou peut « mourir de rire » ; c'est ainsi que mourut un philosophe grec, nonagénaire il est vrai, après s'être immodérément esclaffé au spectacle d'un âne buvant d'une manière inaccoutumée.

On peut rire sous l'effet d'autres causes que l'audition d'un bon mot, la vue de quelque acte ou de quelque objet drôle.

C'est ainsi qu'une cause physique telle que l'inhalation du protoxyde d'azote, dénommé « gaz hilarant » par Davy pour cette propriété singulière, provoque, par action réflexe, les contractions du diaphragme et les autres phénomènes physiologiques qui en sont la conséquence. C'est ainsi encore que le chatouillement détermine un rire involontaire, en causant à la longue des souffrances réelles et si fortes que des individus, liés et chatouillés ensuite, en seraient morts, dit-on. De quoi la malignité de certains hommes ne ferait-elle pas un supplice ? Quoi qu'il en soit, je ne saurais trop vous engager amis lecteurs, à ne pas imiter les Weddahs, mais, tout au contraire à ne pas manquer de rire et de bon cœur chaque fois que l'occasion s'en présentera : ce sera le meilleur indice qu'à ce moment-là, tout au moins, vous vous portez bien.

H. G.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 23 au 29 janvier 1893

NICE, yacht à vap., <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Giraud,	passagers.
ID. yacht à vap., <i>Eros</i> , fr., c. Dejoie,	id.
ID. yacht à vap., <i>Ariès</i> , fr. c. Rothschild,	id.
D yacht à vap., <i>Opal</i> , angl., c. James,	id.
CANNES, yacht à vapeur, <i>Urania</i> , ital., c. Gimori,	id.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	divers.

Départs du 23 au 29 janvier 1893

CANNES, yacht à vapeur, <i>Urania</i> , ital., c. Ginori,	passagers.
NICE, yacht à vapeur, <i>Opal</i> , angl., c. James,	id.
ID. yacht à vapeur, <i>Ariès</i> , fr., c. Rothschild	id.
ID. b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Giraud,	id.
SAINT-TROPEZ, <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	fûts vides.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire à Monaco,
2, Rue du Tribunal

ADJUDICATION AMIABLE

APRÈS RENVOI

par suite de licitation avec admission des étrangers

Le samedi quatre février mil huit cent quatre-vingt-treize, à deux heures de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M^e VALENTIN, notaire, d'une jolie villa appelée **Villa l'Échauguette**, située à Monaco, quartier de Monte Carlo, avenue des Moneghetti, élevée sur rez-de-chaussée de deux étages et combles avec jardin. Superficie : quatre cents mètres carrés environ, situation magnifique au-dessus de Sainte-Dévote, vue splendide sur Monaco et la mer. Entrée en jouissance huit jours après l'adjudication pour permettre l'enlèvement du mobilier ou un arrangement.

Mise à prix réduite à 25,000 francs

S'adresser pour tous renseignements à M^e Valentin, notaire à Monaco, dépositaire du cahier des charges, et, pour visiter, à la villa.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

A REMETTRE

POUR CAUSE DE CESSATION DE COMMERCE

RESTAURANT DES ALPES

BONNE CLIENTÈLE

S'adresser ruelle des Gazomètres, Condamine

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

Madame DAVOIGNEAU-DONAT

Médaille d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers, 1883 ; de Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS, SOUVENIRS DE MONTE CARLO
BIJOUTERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, LINGERIE, PARAPLUIES
OMBRELLES, CANNES, ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

Articles de voyage

Maison recommandée — On parle toutes les langues.

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

MACHEFER POUR REMPLISSAGES

Rendu par wagons dans les gares du département

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

En vente à l'Imprimerie de Monaco:

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

CODE DE COMMERCE

CODE CIVIL — CODE PÉNAL

Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

COURS et LEÇONS

POUR JEUNES FILLES

Comptabilité, Dessin, Peinture, Anglais, Sciences, Littérature française

S'adresser au Pensionnat des Dames de Saint-Maur, à Monaco

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

CARNAVAL DE NICE

A l'occasion des fêtes du Carnaval, la Compagnie P.-L.-M. organisera un train de plaisir de Paris et de Lyon à Marseille et à Nice, séjour facultatif à Marseille, cinq jours à Nice.

Prix du voyage (aller et retour) de Paris, 90 fr. en deuxième classe, 60 fr. en troisième classe ; de Lyon 50 fr. en deuxième classe, 30 fr. en troisième classe.

Aller : Départ de Paris, 9 février, à midi ; départ de Lyon, 9 février, à 11 h. 40 soir ; arrivée à Marseille, 10 février, à 8 heures 48 matin ; départ de Marseille, 10 février, à 9 h. 5 matin ; arrivée à Nice, 10 février, à 4 h. 20 soir.

Retour : départ de Nice, 15 février, à midi ; arrivée à Lyon, 16 février, à 4 h. 20 matin ; arrivée à Paris, 16 février, à 5 h. 10 soir.

NOTA. — Les voyageurs auront, à l'aller, la faculté de s'arrêter à Marseille et de se rendre ensuite à Nice par tous les trains ordinaires (sauf les express), pendant les journées des 10, 11 février. Passé cette dernière date, ils perdront leur droit au parcours de Marseille à Nice, mais ils pourront reprendre le train de retour à son passage à Marseille.

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie ; prix : 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

Imprimerie de Monaco — 1893

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Janvier	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
23	758.2	56.5	55.2	55.2	55.4	4.5	7.4	8.1	6.4	5.8	72.2	S, S O léger	Beau nuageux		
24	63.6	64.2	65.2	65.5	65.7	7.2	9.5	8.2	7.9	8.9	75.2	E, N E modéré	Couvert		
25	63.6	63.2	62.7	63.2	64.2	9.2	11.3	11.6	9.2	9.4	82.2	Calme	id.		
26	64.2	63.8	63.2	63.2	63.2	10.2	11.2	11.7	10.2	10.2	76.2	id.	Couvert pluie		
27	63.2	63.2	62.5	62.7	63.2	9.6	11.8	11.8	10.2	9.8	80.2	Calme, E, N E modéré	id.		
28	63.4	63.2	63.5	64.2	64.5	8.2	11.2	9.4	8.7	8.3	83.2	Calme	id.		
29	65.2	66.2	66.2	66.2	67.2	7.9	9.2	8.6	7.9	8.2	83.2	id.	id.		
DATES						23	24	25	26	27	28	29			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima	8.5	9.5	11.6	12.2	12.2	11.2	9.5	Pluie tombée : 3 ^{mm} 5	
						Minima	4.2	5.2	7.2	8.2	7.2	7.2			